

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 26 FEVRIER 2014**

Etaient Présents : Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Corinne VEYRUNES, William DONZEL, Charles CROXO, Ulrike BOUTTERA, Eric LAFONT, Jean-Paul PETIT, Juan Manuel MUNOZ GARCIA, Patrick CORBIER

Absente excusée : Stéphanie CROXO (procuration à Patrick BERNARD)

Secrétaire de séance : Patrick BERNARD

Ordre du jour :

- Comptes de gestions 2013
 - Comptes administratifs 2013
 - Budget 2014 M49
 - Divers.
-

Signature des délibérations de la précédente réunion.

Ouverture de la séance à 18h30.

- Signature des délibérations de la précédente réunion.
- Adoption du compte rendu du dernier conseil municipal.

1 – Votes des comptes de gestions et administratifs 2013 :

M14 : Dépenses fonctionnement : 196 824,73 €

Recettes fonctionnement : 301 252,42 €

Dépenses investissement : 97 467,84€

Recettes investissement : 293 590,34 €

Résultat de clôture : +333 317,42€

M49 : Dépenses fonctionnement : 7 003,71 €

Recettes fonctionnement : 39 136,54 €

Dépenses investissement : 72 604,52 €

Recettes investissement : 90 020,10 €

Résultat de clôture : +10 688,39€

Les comptes de gestions et administratifs sont rigoureusement identiques.

Afin de procéder au vote Mr le Maire quitte la séance :

Tous les comptes 2013 sont votés à l'unanimité.

2 – Vote du budget assainissement:

M49 : Dépenses fonctionnement : 23 143,39 €

Recettes fonctionnement : 23 143,39 €

Dépenses investissement : 755 292,52 €

Recettes investissement : 755 292,52 €

Le budget assainissement 2014 est voté à l'unanimité.

3 – Divers :

-Délibération, concernant la ligne de trésorerie : la forme de la délibération précédente ne convenant pas à la Banque Postale, celle-ci a fourni un modèle afin de valider la demande de prêt relais. Après lecture de la nouvelle délibération annulant la précédente, Mr le Maire soumet au vote. Voté à l'unanimité.

-Délibération DETR 2014 : pour le projet Mairie/Ecole un dossier a été réalisé avec une demande de subvention au titre de la DETR 2014 d'un montant de : 275000€. Mr le Maire présente le plan de financement. Voté à l'unanimité.

-Délibération Marché Atelier municipal-logement rue de la Forge : Le Conseil municipal donne pouvoir à Mr le Maire lui permettant, si le cas se présente, de modifier le marché d'appel d'offre pour d'éventuelles modifications. Voté à l'unanimité.

La séance est levée à 20h00.